

SOMMAIRE

Circulaire au Clergé par son Eminence le Cardinal E.-A. Taschereau, Archevêque de Québec.—Correspondance : à propos de statistique.—Réponse à M. le docteur Saint-Germain.—Récapitulation de la statistique vitale et mortuaire de la population catholique de la province de Québec.—Les sépultures étrangères.—Communication par M. le Dr E.-F. Panneton.—Les leçons de l'hygiène.—Le recensement.—Comment on se repose.—Dictionnaire des aliments.—Education classique : nouvelle ère.—Au foyer du presbytère.—La mission de la femme.—Bibliographie.

CONDITIONS DU JOURNAL

Les manuscrits, articles, publications, en un mot tout ce qui concerne la rédaction proprement dite du journal, doit être adressé au rédacteur en chef, le docteur Desroches, Boîte 2027, Bureau de Poste, ou 150, rue Saint-Denis, Montréal.

La rédaction ne se tient pas responsable des opinions émises par ses collaborateurs et ses correspondants.

Les manuscrits restent la propriété du journal.

Les livres adressés à la rédaction seront annoncés et analysés, s'il y a lieu.

Le siège de l'Administration est rue Saint-Gabriel, 76, Montréal. Tout ce qui concerne les abonnements, les annonces, etc., devra être adressé au docteur Beaudry.

Le *Journal d'Hygiène Populaire* est la seule revue d'hygiène publiée en langue française au Canada. Il offre des avantages exceptionnels à ses annonceurs. Cet organe de publicité pénètre dans la presque totalité des paroisses de la province de Québec, et dans la plupart de nos maisons d'éducation ; il compte aussi pour lecteurs la plupart des membres du clergé, de nos médecins, toute la députation Canadienne-française aux gouvernements d'Ottawa et de Québec, et nombre d'autres lecteurs canadiens et étrangers.

Ce journal ne reçoit que les annonces qu'il croit pouvoir recommander à ses lecteurs.

Nos abonnés sont instamment priés de faire remise du montant de leur abonnement, par lettre enregistrée ou mandat-poste, à l'Administration.